Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 248

Artikel: A colin - maillard
Autor: Fournier, Eugène
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251814

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

taient surtout les curés des paroisses qui en étaient les plus zélés protecteurs. A Saignelégier, le curé Hennemann comme ses prédécesseurs, contribua de toutes ses forces à l'instruction des enfants et à la fréquentation de l'école. Nous le trouvons, en 1714, publiant du haut de la chaire, l'ordre aux parents d'envoyer les enfants au catéchisme et à l'école. La commune ne seconda pas toujours les efforts du curé. Elle se réunit le 21 décembre et décida que « les enfants iraient à l'école autant que possible, mais que si l'on prétend qu'il y aura amende pour ceux qui manqueront l'école et qu'il faille payer le maître d'école pour ceux qui ne fréquenteront pas leurs leçons, on refusera de présenter la liste des enfants ». Le curé en appela au prince-évêque qui ordonna de dresser la liste des absences et de poursuivre les parents négligents. Pour remédier à tous les inconvénients qu'on lui signalait, le prince-évêque Joseph de Roggenbach promulga la fameuse ordonnance du 1er avril 1784, dont nous avons parlé plus haut.

Le prince alla lui-même à Saignelégier pour constater l'état des écoles de la Franche-Montagne, le 26 août 1787. Il se fit rendre un compte exact de l'état des écoles. Il avait rendu la fréquentation de l'école obligatoire, en frappant d'amendes les parents dont les enfants se seraient, par négligence, absentés des classes. Mais les maîtres d'écoles ne pouvaient exactement dresser la liste des enfants, sans s'exposer à des ressentiments de la part des parents. Les curés eux-mêmes, pour ménager leurs paroissiens, prenaient souvent fait et cause pour les pères et mères en voulant justifier l'absence des classes commise par les enfants. Il en résultait que les négligents étaient très-souvent soustraits aux amendes justement méritées, ou que pour faire statuer sur ces amendes, il fallait en venir à des sentences interlocutoires. Le prince voulut absolument remédier à ces abus. Il ordonna à chaque maître d'école, sous peine de révocation, de dresse une liste exacte des enfants absents de l'école. A la fin de chaque mois, il devait présenter cette liste, au curé et au vœuble ou préposé du lieu. Ces deux derniers devaient interroger sommairement les parents en défaut, cela fait le maître d'école devait ensuite dresser une nouvelle liste de ceux qu'on avait reconnus inexcusables.

Cette liste devait être remise au procureur du baillage ou à l'officier remplissant le role d'inspecteur des écoles. Il déférait les délinquants au juge ordinaire qui les condamnait alors aux amendes statuées par l'ordonnance du prince. Le procureur fiscal était chargé de percevoir lui-même ces amendes. [1]) Le zèle déployé par nos princes-évêques, pour la bonne tenue des écoles, a été nié, à plusieurs reprises par les ennemis systématiques de nos anciens souverains. On ne peut mettre en doute l'existence et la valeur des ordonnances des princes-évêques sur les écoles et qui avaient force loi dans tout le pays. Le prince de Roggenbach, pour faire aux maîtres d'école des traitements convenables, autorisa le prélèvement de certaines sommes sur les revenus des Confréries des paroisses pour les appliquer au salaire des instituteurs. Les curés reçurent l'ordre de faire savoir à ses hauts officiers tout ce que les églises pourraient fournir à l'entretien convenable de chaque maître d'école en particulier, « afin que, dit, la circulaire épiscopale du 4 avril 1784, les pauvres communes soient en tout déchargées de l'augmentation du salaire que nous trouvons nécessaire de fixer à la plupart de ces maîtres... ».

(*A suivre*).

1) Ordonnance du prince, en date du 5 octobre 1786.

A COLIN-MAILLARD

Il était sept heures du soir, quatre jeunes gens élégamment vêtus entraient dans un grand restaurant des boulevards. La serviette au bras, après force courbettes, les garçons empressés leur indiquaient un petit salon où ils seraient tranquilles.

Les jeunes gens acceptèrent le petit salon et se mirent à table.

Ils demandèrent des huîtres et du chablis.

Leur conversation n'engendrait pas la mélancolie, car les éclats de rire succédaient aux éclats de rire ; leur gaieté gagnait même les garçons qui les servaient. Le patron du restaurant, attiré par les éclats de leur joie bruyante, était venu dans le salon pour les écouter.

Ils étaient spirituels et très amusants ; le patron prenait un plaisir extrême dans leur société. Connaissant à fond Paris, ils semblaient avoir la spécialité de se moquer des badauds et leurs récits étaient remplis d'humour.

— La bêtise humaine n'a pas de bornes, dit un des jeunes gens ; combien de gens en vivent ! Nous, nous ne l'exploitons que pour en rire ; au moins, cela n'est pas malhonnête. Il faut que je vous raconte un tour de notre ami Despois. Comme nous nous promenions sur les boulevards, il lui prit tout à coup fantaisie de se gausser des badauds. Il s'arrêta au milieu du trottoir, tira un morceau de charbon de sa poche et traça quelques traits sur le bitume.

Aussitôt, un rassemblement se forma autour de lui.

— « Mesdames et messieurs, dit-il, je vais avoir l'honneur d'exécuter devant vous un tour de prestiditation que vous pourrez tous reproduire en rentrant dans vos familles. Je vous ferai remarquer qu'ici rien n'est préparé ; j'opère au grand jour. Lorsque vous allez chez Robert-Houdin, chez les frères Isola, la scène, les rideaux sont truqués, les meubles sont à double fond, les tapis cachent des compères, les planchers sont couverts de trappes, une obscurité savamment combinée dissimule aux yeux du public des préparatifs faits longtemps à l'avance. Ici, mesdames et messieurs, sur le boulevard, rien de tout cela : pas d'obscurité, pas de double fond, pas de mise en scène. »

Il se découvrit.

— « Je vais, mesdames et messieurs, vous montrer comment on escamote un mouchoir sans préparation aucune.

Je prierai une personne de l'honorable société de vouloir bien me prêter un mouchoir. »

Une jeune fille, une modiste, qui l'écoutait bouche bée, offrit le sien.

« Merci, mademoiselle, vous êtes un ange, continua Despois. »

Il plaça le mouchoir par terre et le couvrit de son chapeau.

— « Mesdames et messieurs, reprit-il, je prierai une personne de vouloir bien me prêter un chapeau. »

Plusieurs personnes tendirent leur couvre-chef.

Despois choisit un chapeau melon et le plaça à quelque distance de son gibus.

— « A mon commandement, je vais faire passer le mouchoir de mademoiselle, de mon chapeau sous celui de monsieur.

Uu, deux, trois, ça y est !

Vous n'avez rien vu, n'est-ce pas ?

Je vous ferai remarquer que je ne cache rien dans mes manches. »

Il les retroussa.

— « Ainsi que je vous l'ai dit, mesdames et messieurs, le mouchoir de mademoiselle est passé sous le chapeau melon ; je vais à présent le faire repasser du chapeau melon sous mon gibus.

Cette opération est plus difficile.

Attention !

Un, deux, trois, ça y est !

Regardez. »

---

s'était écarté de la cheminée, il est tard, et c'est le vent, qui m'a creusé le ventre... J'allais justement ouvrir le buffet. Non, ne te dérange pas, Véronique... Reste avec l'enfant... Je vais prendre le pain et mettre de l'eau à chauffer pour faire cuire des œufs.

La tempête continuait dehors. Mais, dans la salle où la mort avait veillé cette nuit et rôdé autour de sa proie, ce fut une résurrection. Il y eut, pour ces âmes haletantes, encore effrayées et incertaines, il y eut une trêve dans le bruit de l'armoire qui s'ouvrait, de l'eau versée dans la cafetière, des pas précautionneux de l'homme qui portait le vase plein. Des mots furent échangés, et ils avaient trait à la vie : « Votre robe est presque sèche... Donnez-moi le fichu, que j'étende sur les chenets... Vous devez être bien lasse il faudrait vous coucher, car je ne vous laisserai point partir dans la nuit... Mangez d'abord... N'ayez pas peur de demander : vous êtes chez une amie... »

Véronique poussa jusque dans la cuisine le canapé rouge du petit salon, le pauvre canapé qui avait des déchirures dans son reps fané, et, avec un coussin pour oreiller et deux chaises pour rempart, fit un lit où elle coucha l'enfant, à bonne distance du feu ; elle prépara les œufs, pendant que M. Audouin mettait des assiettes sur la table et débouchait une bouteille de Pagny qu'il tenait en réserve, d'un bout de l'année à l'autre, en prévision de quelque visite d'ami. Sans quitter sa place et sans parler, Maria Huber mangea un peu. Elle frissonnait, par moments. Véronique et M. Audoin s'efforçaient de parler haut et l'interrogeaient alors, afin qu'elle fût distraite. Ils formaient des projets pour celle qui acceptait tout, mais d'un signe de tête, et comme si elle ne voulait pas s'engager en paroles...

Vers minuit seulement, le silence rentra dans la maison troublée des Audoin. Ils étaient brisés de fatigue. Maria Huber dormait, affaissée à l'autre extrémité du canapé où reposait l'enfant. Le capitaine avait regagné sa chambre du premier étage. Véronique veillait sur ses hôtes endormis. Tantôt elle s'assoupissait à moitié, assise au coin de la cheminée ; tantôt elle se promenait dans la cuisine, lentement, écoutant respirer cette femme, si blanche dans son sommeil, et pensant à ce qu'elle ferait pour elle et pour l'enfant, le lendemain, quand le jour paraîtrait. La tempête diminuait de violence. Une pluie régulière succédait aux tourmentes de grêle et de vent. Et Véronique, entre les respirations des êtres accablés qui dormaient près d'elle, entendait chanter en parties, avec leurs voix tristes comme des flûtes, les gargouilles de la cathédrale, les ruisseaux des rues d'Inglemur et du Salvateur, les gouttières de dix maisons, et les pavés de la cour éclaboussés par l'eau qui coulait des toits.

(La suite prochainement.)

Gravement, il retourna les deux chapeaux,

— « Voici le mouchoir de mademoiselle sous mon chapeau. »

Les badauds, dont le nombre avait considérablement augmenté, riaient.

— « Monsieur, dit Despois, en rendant le chapeau à la personne qui le lui avait prêté, je vous remercie. Je tiens à le dire au public, monsieur est un compère. »

Tous les regards se tournèrent du côté de l'homme au chapeau melon qui rougit et se retira tout confus.

« Mesdames et messieurs, continua Despois, assez de plaisanteries, laissons les bagatelles à la porte. »

Le cercle des badauds se resserra.

— « Si je me suis arrêté au milieu de vous, c'est pour vous annoncer que je viens d'ouvrir mes magasins sur le trottoir. Ne payant ni loyer, ni contributions, cela me permet de vendre mes articles à des prix fabuleux de bon marché, tellement je suis heureux d'en faire profiter les personnes intelligentes qui ont bien voulu répondre à mon appel. Je ne m'adresse pas aux poires ; s'il en est parmi vous, qu'elles se retirent. Je m'adresse aux personnes éclairées, amies du progrès. »

La foule s'était accrue, on ne pouvait plus passer sur le boulevard.

« Avant d'exhiber mon article, la plus curieuse invention moderne, je vous prierai de me prévenir si un agent se dirigeait de ce côté : les agents cherchent toujours à entraver la liberté des travailleurs. »

Les badauds regardèrent de tous les côtés.

— « Il n'y en a pas, m'sieu, dit un adolescent. »

— « Merci, mon ami ; l'article que je vais vous présenter est unique ; je suis seul dépositaire sur la place de Paris. Je vous engage à profiter de l'occasion qui est comme mon article, unique ! Saisissez-la, elle ne se représentera plus. »

La curiosité des badauds était à son comble ; l'impatience se lisait sur tous les visages.

— Mesdames et messieurs, reprit Despois, je ne le vendrai pas deux francs, pas même un franc ; je le donnerai pour cinquante centimes, un demi-franc ! »

Il se haussa sur les pieds et baissant la voix :

— « J'aperçois un agent de la sûreté, je file ! »

Il se retira, laissant les curieux en plan.

Il recommença la même comédie un peu plus loin, toujours avec le même succès.

Les quatre jeunes gens riaient à se tordre.

Le patron qui avait écouté jusqu'au bout les imitait.

— Enfin, reprit le narrateur, la dernière fois, quand il vit la foule bien amorcée, il s'écria : « Ah ! les bonnes poires ! Ah ! les bonnes poires ! »

Et il disparut.

— Très drôle ! Très drôle ! s'écrièrent les jeunes gens.

— Sont-ils amusants ! répétait le patron entre deux éclats de rire.

La conversation continua sur ce ton.

Les jeunes gens firent venir du champagne.

Après avoir pris le café accompagné des liqueurs des meilleures marques, ils demandèrent la note.

Le patron la leur apporta lui-même.

L'un des jeunes gens tira son porte-monnaie.

— Non, pas de cela, d'Harblay ! s'écria le deuxième ; c'est moi qui réglerai.

— Non, messieurs, dit le troisième, je ne souffrirai pas que Despois paye ; c'est à mon tour.

— Moi, ajouta le quatrième, je ne permettrai à aucun de vous de payer : les dîners sont pour moi.

— Je ne veux pas, reprit le premier.

— Moi non plus, dit le deuxième.

— Voyons, messieurs, soyez raisonnables, continua le troisième ; c'est à mon tour de payer.

— Non, messieurs, ajouta le quatrième, souvenez-vous que c'est moi qui vous ai invités.

— Pas du tout, c'est moi, protesta le premier.

La discussion continua ; il leur fut impossible de se mettre d'accord.

— Messieurs, j'ai une idée ! s'écria celui que l'on appelait Despois ; puisque nous ne pouvons pas nous entendre, c'est le patron qui va trancher le différend.

— Je veux bien, dit le patron.

— Nous allons vous bander les yeux, reprit Despois, et, le premier que vous attraperez, paiera.

— J'y consens, dit le patron ; ils sont tordants !

Les jeunes gens lui bandèrent les yeux avec une serviette.

— Maintenant, cherchez !

Le patron, les mains étendues, se mit à leur poursuite ; il tournait autour de la table, s'arrêtait, puis repartait ; ils demeuraient insaisissables. Après dix minutes de cet exercice, il s'écria :

— Ah ! j'en tiens un ; c'est vous qui paierez le dîner.

— Qu'est-ce qui vous prend, patron ?

Le restaurateur retira son bandeau, il reconnut Joseph, un garçon.

— Où sont les quatre jeunes gens ?

— Ils sont partis, dit le garçon ; c'est vous qui paierez les dîners.

— Allons donc ! c'est une farce, ils reviendront.

On ne les a jamais revus.

EUGÈNE FOURNIER.

La mort de Zola

On connaît déjà la mort soudaine du romancier célèbre qui aura présenté de la ressemblance avec l'art qu'il pratiquait : une tragédie sous la forme du fait divers.

M. et Mme Zola étaient rentrés dimanche après-midi de leur propriété de Médan : le froid les avait chassés du château que depuis longtemps ils habitaient l'été. Et puis, M. Zola avait une œuvre à terminer. Mme Zola devait aller comme chaque année en Italie prendre les eaux de Salsa Marina ; et et pour elle le passage à Paris ne devait être qu'une étape.

Ils avaient donc regagné dimanche soir leur hôtel de la rue de Bruxelles, luxueux logis dont les richesses ont été maintes fois décrites. La chambre à coucher était particulièrement somptueuse.

C'est là, qu'après avoir dîné de bon appétit, se retirèrent M. et Mme Zola. Mme Zola avait installé sur un fauteuil deux petits chiens auxquels elle tenait beaucoup.

Lundi matin, vers huit heures, arrivèrent chez M. Zola des ouvriers commandés pour réparer le cabinet de toilette. Mais, pour aller dans ce cabinet, il fallait passer par la chambre à coucher de M. et Mme Emile Zola. On frappa à la porte, personne ne répondit et plusieurs appels restèrent ainsi sans réponse.

Les domestiques très inquiets se décidèrent alors à enfoncer la porte.

M. Zola était étendu, en chemise de flanelle, au pied de son lit, près de la colonne de droite. Evidemment, il avait voulu se lever, avait fait un pas, et était tombé. Des déjections souillaient le tapis.

Mme Zola gisait inanimée sur le lit. Les domestiques et les ouvriers transportèrent immédiatement M. Zola à côté de sa femme et on courut prévenir le pharmacien et des médecins.

Le docteur Larat, médecin habituel de la famille Zola, était absent de chez lui au moment où on le demandait. En toute hâte on requit les médecins les plus proches, parmi lesquels les docteurs Main et Delaunay. D'autres arrivèrent ensuite. Cinq d'entre eux se trouvèrent bientôt réunis au chevet des malades pratiquant aussitôt la respiration artificielle. Mais c'était trop tard

Emile Zola

On put rappeler Mme Zola à la vie, mais son mari était perdu.

Il est probable que l'accident a été causé par l'inhalation d'un gaz très lourd, certainement l'acide carbonique. Le gaz s'est accumulé jusqu'à une certaine hauteur ; mais M. et Mme Zola, dont le lit était surélevé, ne furent pris que de légers malaises.

M. Zola a dû se lever à ce moment, pour ouvrir une fenêtre, et, pris de syncope et de vomissements, est tombé sur le sol avant d'arriver jusqu'à la croisée.

Cette mort tragique défraie toute la chronique en France et à l'étranger ; les catholiques dont le romancier naturaliste blessa si souvent les croyances n'ont plus guère qu'un sentiment de pitié pour la pauvre âme appelée si brusquement à rendre compte des dons intellectuels qu'elle avait reçus.

* * *

On a eu la curiosité de consulter les palmarès du collège d'Aix (aujourd'hui lycée Mignet) où M. Zola fit ses études, de 1853 à 1857.

Voici, pour trois de ces années, les succès de l'élève Zola :

En 1853, classe de septième. — 1er prix de version latine, d'histoire et de géographie, de récitation ; 2e *prix d'instruction religieuse*, de thème latin ; 1er accessit d'excellence ; 2e accessit de grammaire française et de calcul.

En 1854, classe de sixième. — Tableau d'honneur, 1re mention ; 1er prix d'histoire et de géographie ; *1er accessit d'instruction religieuse* ; 2e accessit d'excellence ; 3e accessit de récitation.

En 1857, classe de troisième. — Prix de tableau d'honneur ; 1er prix d'excellence, de narration française, d'aritmétique, de géométrie et applications, de physique, de chimie et histoire naturelle, de récitation ; 2e *prix d'instruction religieuse*, de version latine ; 1er accessit d'histoire et géographie.

Ses études finies, M. Zola vint à Paris et colla-